

<https://www.aefinfo.fr/depeche/675348>

Cyril Duchamp

5 min read

## Patrimoine immobilier : l'université de Caen Normandie est la 6e université à signer son acte de

En signant son acte de dévolution du patrimoine immobilier le 28 juin 2022, l'université de Caen Normandie rejoint les cinq autres universités françaises propriétaires de leurs bâtis : Clermont-Auvergne, Toulouse-I, Poitiers, Bordeaux et Aix-Marseille. Ce patrimoine d'une surface de 283 000 m<sup>2</sup> répartie sur 19 sites dans trois départements est valorisé 217 M€. Depuis le début du processus de dévolution en 2014, l'université est "montée en compétences" avec une équipe de 92 personnes pour un budget annuel immobilier (masse salariale comprise) de 17 M€, souligne Lamri Adoui, son président.



Signature de la dévolution du patrimoine de l'université de Caen Normandie, avec son président Lamri Adoui, la rectrice de Normandie Christine Gavini-Chevet et les représentants de l'Etat dans le Calvados, l'Orne et la Manche. Droits réservés - DR



Lamri Adoui, président de l'Université de Caen Normandie

| *Université de Caen Normandie*

"C'est l'aboutissement d'un long processus démarré en 2014" qui ouvre de "nouveaux chantiers comme la valorisation du patrimoine", commente Lamri Adoui, président de l'Université de Caen Normandie au moment de la signature de l'acte de dévolution du patrimoine immobilier de son établissement, le 28 juin 2022. Après avoir formalisé sa candidature en 2016 auprès du ministère, le conseil d'administration de l'université avait approuvé la délibération de demande de transfert en mai 2019 ([lire sur AEF info](#)), puis signé avec l'État la convention de dévolution en mars 2020.

L'université de Caen Normandie devient ainsi la sixième université ayant signé la dévolution du patrimoine immobilier, après celles de Clermont-Auvergne, de Toulouse-I, de Poitiers, de Bordeaux et d'Aix-Marseille. Contrairement aux trois premières, qualifiées de "préfiguratrices", elle n'a pas reçu de soutien pérenne de la part du ministère mais un soutien "ponctuel" de 1,5 M€. Pour mémoire, la première vague de dévolution prévoyait

des dotations annuelles : 6,1 M€ pour Clermont-I, 10,8 M€ pour Poitiers et 5 M€ pour Toulouse-I ([lire sur AEF info](#)).

La signature du CPER "pas loin d'aboutir"



Christine Gavini-Chevet, rectrice de la région académique Normandie

Pour Christine Gavini-Chevet, rectrice de la région académique Normandie, cette dévolution permet d' "aller vers plus d'autonomie" avec "de nouvelles marges de manœuvre". Concrètement, elle se traduit par "plusieurs bénéfices" comme profiter de la vente de terrains. Un projet est en cours à Vire (Calvados) avec l'[UJMM](#).

"L'État maintient ses crédits liés à la sécurité et l'accessibilité des locaux", soit 450 000 € en 2022, note la rectrice. Dans le cadre du [CPER](#) – pour l'heure non signé mais "en réflexion et pas loin d'aboutir" ([lire sur AEF info](#)) –, l'État proposerait un financement d'environ 17 M€ pour un projet de "campus du XXIe siècle", un investissement "qui ne tient pas compte de la dévolution", assure Christine Gavini-Chevet.

Professionnalisation de la gestion patrimoniale

Le patrimoine de l'université de Caen Normandie comprend 91 bâtiments répartis sur 19 sites ou campus dans six agglomérations, une surface d'environ 283 000 m<sup>2</sup> valorisée 217 M€ selon le préfet du Calvados Thierry Mosimann. Le campus 1 caennais a la double particularité d'être classé depuis 2012 aux monuments historiques, "avec une vision

innovante sur l'organisation de l'espace et l'insertion au cœur de la ville", souligne Lamri Adoui.

Le budget consacré à l'immobilier, masse salariale comprise, est de 17 M€ (soit 60 €/m<sup>2</sup>), et représente ainsi le deuxième poste budgétaire. Depuis sa décision d'aller vers la dévolution, l'université a su se structurer et a réussi une "montée en compétences" avec une équipe de 92 personnes chargée de l'immobilier et une gestion en BIM. Cette professionnalisation a largement contribué à l'obtention de financements au titre du plan de relance, estime Lamri Adoui : 15 M€ au total, avec notamment un projet de 8,7 M€ pour une chaufferie en biomasse ([lire sur AEF info](#)) et une enveloppe destinée à la rénovation d'un grand bâtiment situé sur le campus 1.

Interrogé par AEF info sur l'éventualité de créer une société publique locale universitaire (SPLU) comme le permet la loi "3DS" ([lire sur AEF info](#)), Lamri Adoui répond que le sujet n'est pas encore tranché. "Nous n'avons pas encore franchi l'étape, pour l'instant nous sommes sur la valorisation [...]. Faire de la location de structures est possible, par exemple une première convention est signée avec [l'université inter-âges](#) qui va réinvestir le campus".